



République Française
Département Charente
Commune de Foussignac

Envoyé en préfecture le 05/09/2025

Reçu en préfecture le 05/09/2025

Publié le 05/09/2025

ID : 016-211601455-20250904-20250402-DE



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 04/09/2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
13	8	11

Vote
A l'unanimité
Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Sous Préfecture de Cognac
Le : 05/09/2025

Et

Publication ou notification du :

05/09/2025

L'an 2025, le 4 Septembre à 19:00, le Conseil Municipal de la Commune de Foussignac s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur DEVIGE Georges, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 26/08/2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 26/08/2025

Présents : M. DEVIGE Georges, Maire, Mmes : CHAPT Sabine, FOURNIER Alexandra, MM : BONNET Matthias, BROGNIART Francis, LANDIER Sébastien, PINARD Laurent, PRUNIER Stéphane.

Excusés : BERNARD José (procuration à PRUNIER Stéphane), CHIRON Esther (procuration à DEVIGE Georges), SUTRE Sébastien (procuration à BONNET Matthias)

Absents : BARDOU Julien, BOUILLER Dylan

A été nommé secrétaire : BONNET Matthias

2025-04-02 – DM N°3 : Subvention " DETR" - Route de Bourras - opération 164

Monsieur le Maire expose que Monsieur le préfet de la Charente nous a octroyé par arrêté en date du 03/06/2025 une subvention sous forme de DETR pour l'aménagement de l'entrée EST et de la sécurisation de la route départementale N°55 (Route de Bourras) d'un montant de 52 622.50 €.

Monsieur le Maire expose que le montant inscrit au BP 2025 est de 52 000 € et qu'il est nécessaire de prendre une décision modificative afin d'inscrire au BP le montant exact que nous allons percevoir.

Il propose de prendre la décision modificative suivante :

13461-164 : + 622.50 €

2315-164 : + 622.50 €

Après délibération, les membres du conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, acceptent la proposition de Monsieur le Maire et décident de prendre la Décision modificative exposée ci-dessus.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

En mairie, le 05/09/2025

Le Maire

Georges DEVIGE



16145	COMMUNE DE FOUSSIGNAC
Code INSEE	COMMUNE DE FOUSSIGNAC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

DETR opération 164

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
R-13461-164 : AMENAGEMENT ROUTE DE BOURRAS	0.00 €	0.00 €	0.00 €	622.50 €
TOTAL R 13 : Subventions d'investissement	0.00 €	0.00 €	0.00 €	622.50 €
D-2315-164 : AMENAGEMENT ROUTE DE BOURRAS	0.00 €	622.50 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	0.00 €	622.50 €	0.00 €	0.00 €
Total INVESTISSEMENT	0.00 €	622.50 €	0.00 €	622.50 €
Total Général		622.50 €		622.50 €